



CAA SNES-FSU

Guadeloupe

Lundi 18 mars 2019

Situation générale

5 Le gouvernement Macron, président des riches, s'acharne à maintenir le pouvoir d'achat des plus riches en s'acharnant sur le reste de la population ! La violence de la répression contre le mouvement populaire des gilets jaunes, le refus d'entendre les revendications légitimes sur le pouvoir d'achat manifestent la réalité d'un pouvoir qui ne tient plus que par la violence sécuritaire !
10 Le grand débat n'est qu'un écran de fumée pour un pouvoir à bout de souffle. Après avoir imposé une journée de carence-punition aux fonctionnaires, le pouvoir, sans vergogne utilise cet argument pour imposer une carence non compensée par les entreprises dans le privé ! La loi PACTE en débat à l'Assemblée Nationale n'est qu'un cadeau supplémentaire au privé. La privatisation scandaleuse d'Aéroports de Paris va priver l'État de revenus conséquents tout en offrant à Vinci une poule aux œufs d'or dans le cadre d'un conflit d'intérêt scandaleux entre le gouvernement et le privé en la
15 personne de Bernard Mourad.

Par ailleurs, les attaques contre le secteur public dépassent tout ce qui a été fait par les libéraux jusqu'à présent en France. Le projet Darmanin prévoit de détruire les fondements de notre statut et le recours aux précaires en masse. Pour aggraver la situation, la ministre des Outre-mers, en complément du projet Darmanin, prévoit de présenter au mois d'avril une réforme scandaleuse des
20 congés bonifiés. Non content de le limiter aux seuls ultra-marins (sur quels critères ?), le projet envisage de supprimer la surrémunération, et de réduire la durée des congés bonifiés ! Les fonctionnaires de catégorie C seront les principales victimes de cette mesure, et en l'état actuel, ce projet ne vise ni plus ni moins qu'à réduire à la portion congrue les congés bonifiés, réduisant par là-même un des seuls dispositifs garantissant la continuité territoriale pour les fonctionnaires !

25 Dans notre académie, après des semaines à lutter contre le secrétaire général et à finalement demander son départ lors de la dernière déclaration au Comité Technique Académique, le SNES-FSU et la FSU ont enfin obtenu satisfaction. Le secrétaire général d'académie est muté dans l'académie de Nice ! Nous devons désormais réfléchir à notre positionnement dans cette situation nouvelle. Puisqu'un nouveau secrétaire général va être nommé pour le 15 avril, tandis qu'une
30 nouvelle DRRH en provenance de Versailles prendra ses fonctions dans l'académie au 1^{er} avril. Durant cette période de vacance de deux fonctions essentielles du rectorat, le SNES s'interroge sur les difficultés à tenir des instances.

Réforme des lycées

Le SNES-FSU continue de s'opposer à la réforme des lycées telle qu'elle est présentée et demande
35 à ce qu'elle soit intégralement revue ! La mobilisation qui monte contre cette réforme doit être renforcée.

Dans l'académie, la carte des spécialités en lycée est absolument catastrophique, et discriminante pour tous les territoires périphériques et les dépendances. La mobilisation s'est faite sur les journées de grève académiques et a permis de récupérer quelques spécialités, mais le compte n'y est pas. Au
40 vu de la situation géographique de notre archipel, il faudrait accroître de manière très forte les spécialités pour permettre à tous les élèves d'avoir de véritables choix et non des choix contraints.

Le lycée de Sainte Anne est à la pointe du combat contre la réforme, menant des actions fortes (démission du rôle de professeur principal, refus d'organiser des épreuves communes, ...). Il est suivi par quelques autres lycées, mais le mouvement n'est pas général.

45 **Réécriture du statut**

Le passage en force du ministre de l'Éducation et l'imposition de la deuxième heure supplémentaire est une remise en cause de notre statut, une méconnaissance de la réalité du travail d'enseignant et un alourdissement de la charge de travail alors même que les effectifs par classe ne cesse de s'accroître !

50 Dans l'académie, le décret n'étant toujours pas publié au moment des négociations après les deux très fortes journées de grève académiques, le Recteur a accepté dans le cadre des négociations de revoir les DHG à l'aune d'une seule HSA imposable par collègue. Cette victoire au niveau académique doit se concrétiser localement par l'organisation du refus collectif des heures supplémentaires au-delà de l'heure imposable !

55 **Réforme de la fonction publique**

Gérald Darmanin, non content de supprimer des milliers de fonctionnaires pour répondre aux demandes de Bercy, a entrepris une casse en règle du statut de fonctionnaire. En Guadeloupe, cela se traduit dès la rentrée prochaine par une centaine de suppressions de postes ! Les axes de destruction du service public sont nombreux.

60 Le recrutement annoncé de contractuels en nombre, va mettre en péril la neutralité et la qualité du service public. Dans une académie comme la Guadeloupe où les non-titulaires représentent presque 10 % des titulaires, accroître encore ce nombre serait une véritable catastrophe et mettrait en danger le service public d'éducation !

La remise en cause du paritarisme est le coup de grâce porté à notre statut de fonctionnaire. Le
65 paritarisme est l'élément fondateur de notre statut construit après guerre sur les principes de transparence, d'égalité, et d'équité de traitement. La suppression des commissions paritaires pour tous les éléments de carrière ouvre la porte à toutes les injustices, inégalités, copinages et clientélismes ! La suppression du paritarisme est la destruction de notre statut ! Il est inacceptable de le remettre en cause !

70 **TZR**

La politique académique est telle que la pénurie des titulaires remplaçants s'amplifie. Or, le SNES-FSU Guadeloupe souligne l'importance des suppléances par des TZR.

Les conditions de travail dans l'Education Nationale se dégradent. Cette dégradation est particulièrement préoccupante chez les TZR : affectations de plus en plus courantes sur
75 plusieurs établissements, emplois du temps incohérents impliquant des trajets inutiles,...

Le SNES-FSU Guadeloupe a obtenu une « revalorisation » des bonifications de stabilisation des TZR.

Le SNES-FSU Guadeloupe continue la lutte pour les revendications visant à améliorer la situation des personnels TZR.

80 **Stagiaires**

Le secteur stagiaire a mis en place différentes actions pour que les stagiaires puissent prendre conscience de l'intérêt d'être syndiqué et plus particulièrement être syndiqué au SNES.

Lors des journées d'entrée dans le métier, effectuées par le rectorat, le SNES-FSU était présent pour accueillir syndicalement les stagiaires, avec goodies, Memo et calendrier personnalisé. Ce travail a permis de créer le contact en récupérant les coordonnées de la plupart des stagiaires !

Au cours de l'année, une réunion a été proposée à l'ESPE qui a permis à plusieurs stagiaires de nous rencontrer et nous poser des questions sur le mouvement interacadémique qui arrivait à grand pas !

Juste avant les vacances de Toussaint, une enquête a permis de faire un état des lieux de la situation des stagiaires. Un compte rendu a été rédigé et une rencontre avec les responsables de l'ESPE pour faire part de ce bilan et proposer des actions concrètes. Cette rencontre a été bénéfique pour les stagiaires car de nombreuses avancées ont eu lieu.

Cette année, le secteur stagiaire a pris le parti de traiter chaque difficulté que rencontrait les stagiaires sans discrimination face à la syndicalisation. Mais l'accompagnement lors des différentes démarches a été exclusivement consacré aux syndiqués.

Cette relation de confiance a permis d'accroître fortement le nombre de syndiqués.

Non-titulaires : Une crédibilité assurée par le fruit de nos efforts

Le secteur des non-titulaires du SNES-FSU est de nouveau récompensé de ces différentes actions aux côtés des collègues en situation de précarité. Depuis les années 2000, nous luttons contre divers abus de pouvoir et discriminations orchestrés par la politique rectorale de Guadeloupe.

En 2009, la FSU permet l'installation des CCP et gagne une précieuse victoire contre les pratiques de détournement des droits des agents non-titulaires. Puis notre secteur s'est renforcé par le soutien accru du secteur juridique national, dont le professionnalisme n'a pas eu à faire ses preuves.

Effectivement, face à l'inertie du Ministère de l'Education Nationale, lorsque nous étions en butte à l'arbitraire des services de notre rectorat, le SNES-FSU a prit ses responsabilités en accompagnant les agents lésés qui le souhaitaient devant le tribunal administratif. Nos premiers recours gracieux, hiérarchiques et contentieux se sont couronnés par des victoires, en mars 2014 et en 2015. Un nombre de cinq collègues qui avaient été privés de leur CDI ont reçu une révision de leur situation et l'Etat a été condamné à payer de fortes sommes en dommages et intérêts.

Cette année 2019, en février, nous avons accompagné 3 enseignants au TA qui ont tous eu gain de cause et se voient remboursés de leurs indemnités et cotisations de retraite : Ircantec. Et enfin, en mars 2019, nous avons gagné la réintégration d'un collègue qui avait été injustement et illégalement écarté.

115 **Action**

La multiplication des mobilisations n'a pas encore permis de réduire le nombre des suppressions de postes dans l'académie ! Cependant, les combats ne sont pas terminés et au vu de l'ampleur des attaques, la nécessité est plus que jamais à la mobilisation ! Dès demain, le 19, avec l'appel à la grève !

120 Le SNES-FSU Guadeloupe soutient l'ensemble des initiatives locales menées contre les réformes Blanquer et salue les établissements qui se mobilisent depuis des semaines !

Le SNES-FSU appelle à continuer de refuser collectivement les heures supplémentaires pour imposer à l'administration la transformation d'heures supplémentaires en heures postes et démontrer l'absurdité des suppressions de postes de notre académie !

125 Le SNES-FSU appelle l'ensemble des collègues à se mettre en grève le 19 mars et à se réunir à l'espace Remy Nainsouta à Pointe à Pitre à 10h.

Pour le 30, le SNES-FSU appelle à se réunir à Pointe à Pitre place de la Victoire à 9h

Vote sur le texte 15 présents, 15 votants, 15 Pour